

-1- Accidents en collision

Ils sont les **plus fréquents** et souvent les **plus graves** car l'énergie cinétique libérée est bien plus importante que lors d'un choc contre un obstacle fixe. **Un choc à 50 km/h** contre obstacle fixe équivaut déjà à une **chute de 3 étages**. Mais un choc frontal à **50 km/h** contre un autre véhicule roulant à **50 km/h** est comparable à un choc à 100 km/h contre obstacle fixe, soit une chute d'une **douzaine d'étages**. Les collisions sont dues essentiellement au fait que les autres usagers (les automobilistes en particulier) **détectent difficilement** les motocyclistes. La nature même d'une moto, son **faible gabarit** notamment et sa forte capacité d'accélération sont des caractéristiques d'ensemble qui ne favorisent pas une bonne détection.

Dans ce type d'accident, il ressort principalement de la part des motocyclistes :

- **un attachement trop rigide au statut prioritaire**
- **une vitesse inadaptée à la situation**
- **une faible expérience de la conduite**

Les plus caractéristiques :

- 1- **En intersection** : automobiliste non prioritaire qui souhaite s'insérer dans le trafic : il ne détecte pas le motocycliste, ou apprécie mal sa vitesse et lui coupe la route.
- 2- Circulation du **motocycliste sur un axe prioritaire**, un automobiliste arrive **en face et change de direction** : il ne détecte pas le motocycliste, ou apprécie mal sa vitesse et lui coupe la route.
- 3- **Manœuvre de dépassement effectuée par le motocycliste** quand l'automobiliste décide au même moment de tourner à gauche : il ne détecte pas le motocycliste et lui coupe la route.
- 4- **Collision** par le motocycliste d'un **autre usager à l'arrêt** : non-respect des distances de sécurité, inattention ou excès de confiance dans la phase de freinage.
- 5- **Collision** par un autre usager **du motocycliste à l'arrêt** : motocycliste perçu trop tard par l'automobiliste.
- 6- **Choc frontal** : dépassement mal anticipé, non-respect des vitesses ou mauvaise visibilité.

-2- Accidents en solo

En dehors des accidents liés à l'alcool ou à l'usage de stupéfiants il s'agit principalement d'un **mauvais contrôle du véhicule** en situation de négociation de trajectoire et de la mauvaise évaluation des difficultés routières rencontrées (travaux, virage mal apprécié ...). Dans ce type d'accident, il ressort de la part des motocyclistes :

- **une faible expérience de la conduite et du véhicule**
- **une vitesse trop élevée pour gérer une difficulté imprévue**
- **l'adoption d'une conduite à risque (ludique, compétitive, test d'un véhicule ou transgression caractérisée).**

Si les "**erreurs**" de conduite ne sont pas plus fréquentes chez les motocyclistes, elles sont **moins récupérables** et leurs conséquences souvent dramatiques.

Les plus caractéristiques :

1. **Vitesse trop élevée en entrée de virage** avec perte de contrôle : chute après rencontre avec un obstacle fixe, ou chute par perte d'adhérence (moto trop inclinée, revêtement soudainement glissant).
2. **Perte d'adhérence au freinage** : manque de maîtrise du véhicule.
3. **Guidonnage en ligne droite** : peut être dû au revêtement de chaussée mais le plus souvent à un défaut d'entretien du véhicule.
4. **Perte de contrôle suite à un écart** dû à la présence d'un animal, à une mauvaise manœuvre d'un autre véhicule, au mauvais arrimage d'un chargement (sac de sport par exemple ...).

Conclusion

Les motocyclistes doivent connaître leurs **limites de compétence**, accepter **d'augmenter constamment leur marge de sécurité** et intégrer le fait qu'ils seront toujours les victimes de leurs erreurs ou des erreurs d'autrui, les automobilistes n'ayant pas toujours intégré ou été formés à détecter les motocyclistes dans leur recherche d'informations.